PROCÈS VERBAL de la RÉUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2023

L'an deux mil dix-vingt-trois, le 14 décembre à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil, **en session ordinaire**, sous la présidence de **Jean-François TOCANT, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 28.09.2023

Présents : MM. Jean-François TOCANT, Robert CHERASSE, Didier BION, Patrick THOUVENIN, Jean-Maurice ROY, Benjamin SUREAU, Mmes Caroline COMMERE, Isabelle REFFAY, Nadine WUILLEMIN, Julie VAN BELLINGHEN.

Absente excusée : Alain RATINIER

Secrétaire de séance : Benjamin SUREAU

Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le Maire demande l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre du jour :
Délibération Budget Principal, Décision Modificative N°1

116_2023 – Subventions Associations

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L.1111-1-1 du Code général des Suite à la réception du dossier de demande de subvention, Monsieur le maire propose au conseil municipal l'attribution de subvention à cette association, il y a lieu de délibérer pour fixer le montant de la subvention attribuée à cette association, selon le détail ci-dessous :

ASSOCIATION	Montant
Association Foire aux Dindes	30 €
RPI Séjour Scolaire	360 € *

***** 12 enfants x 30€

Après délibérés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :
ATTRIBUE la subvention à l'association selon le détail ci-dessus

117_2023 – Budget Principal, Décision Modificative N°1

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615221 (011) : Bâtiments publics	-2 283,00		
6411 (012) : Personnel titulaire	2 283,00		
	0,00		

Total Dépenses	**0,00**	**Total Recettes**	

Après délibérés, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative telle que mentionnée ci-dessus.

Avis du Maire : Virement de crédits

Virement de crédit pour la participation à la hausse du taux de taxe d'habitation 2018-2019 de 559€ et la participation au Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) de 166 € non budgétées.

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615221 (011) : Bâtiments publics	-725,00		
739118 (014) : Autres revers. et restit. sur con	559,00		
7392221 (014) : Fonds de péréquation des re	166,00		
	0,00		

Informations et questions diverses :

- Auberge de la Besbre : Nettoyage par la commune et élus
  Deux groupes de personnes intéressées pour la reprise :
  - Valérie et William BOUCAUMONT
  - M et Mme BRACQUART

- Choix du nouveau délégué du président du TGI de la commission de contrôle des listes électorales : Le choix se porte sur Madame Josiane JARDIN. La proposition est acceptée par le TGI. Convocation commission : mardi 19 décembre à 14h

- Avancées sur le devenir de l'école

- Concert église le 26 juillet par le festival Baroque d'Auvergne: ok les contacter pour validation date et besoins

- Modification assurance tracteur suite à la fin de prise en charge par la MAÏF au 31/12/23. Remplacement par Groupama au1er janvier suite aux réception de devis (Groupama, abeille et smacl)

- Prochaine réunion de conseil :

La séance est levée à 21 h 30
Le secrétaire de séance : Benjamin SUREAU

Pour copie conforme,
Fait à Chavroches, le 14 décembre 2023
Le Maire,

Jean-François TOCANT

RÉCAPITULATIF

- **116_2023 : Subventions Associations**
- **117_2023 – Budget Principal, Décision Modificative N°1**
- **Avis du Maire : Virement de crédits**

SIGNATURES

TOCANT Jean-François	
REFFAY Isabelle	
ROY Jean-Maurice	
BION Didier	
CHÉRASSE Robert	
COMMERE Caroline	
RATINIER Alain	**Excusé**
SUREAU Benjamin	
THOUVENIN Patrick	
VAN BELLINGHEN Julie	
WUILLEMIN Nadine	